

ENVIRONNEMENT

Les Espaces Naturels Sensibles sous protection

27 sites naturels sont labellisés "Espaces Naturels Sensibles" dans l'Indre. Le Département mène une politique active, depuis 1989, pour identifier, préserver les milieux naturels remarquables dans le département et permettre au public de les découvrir.



*Ecoparc des Chenevières à Déols
© CD36*

L'action du Département se caractérise par le soutien financier aux communes, grâce à l'octroi de subventions pour réaliser les investissements nécessaires à l'acquisition et l'aménagement de ces sites naturels. Au quotidien, le Département apporte son appui technique aux communes, les conseille pour acquérir, aménager et entretenir ces Espaces Naturels Sensibles.

Sur les 27 sites identifiés et labellisés aujourd'hui, 24 appartiennent aux communes sur lesquelles ils sont implantés. Le Département est, quant à lui, propriétaire de 2 sites. L'un au sein de la réserve naturelle nationale de Chérine, comprenant plusieurs étangs dont ceux de la Sous et Cistude, et l'autre, l'étang de Bellebouche situé sur la commune de Mézières-en-Brenne. Le dernier, la forêt de Châteauroux, est propriété de l'Etat.

Les 27 sites labellisés Espaces Naturels Sensibles :

La Réserve naturelle nationale de Chérine en Brenne
Le site de Bellebouche à Mézières-en-Brenne
Le moulin de Seillant à Chaillac
La boucle du Pin à Badecon-le-Pin
Fougères et la fileuse à Saint-Plantaire
Le parc des Parelles à Crevant
La forêt de Châteauroux
Les Îles du Fouzon à Varennes-sur-Fouzon
Les terres d'Urmont à Montgivray
Le moulin d'Angibault à Montipouret et la mare au diable à Mers-sur-Indre
Le vallon de la Prée à Ségry
Les prairies de l'Arnon à Reuilly
Le bois de la Ringoire à Déols
L'Écoparc de Chènevrières à Déols
Les prairies de l'Indre à Saint-Maur
Les Effes et les Riaux à Varennes-sur-Fouzon
L'Île du moulin à Chabris
Les jardins de Chambon à Martizay
La boucle de Montaigu à Lureuil
Les Jardins de Sarzay à Sarzay
Les jardins de Beauregard au Magny
Le sentier de Ferrières à Néret
Le marais de la Presle à Saint-Georges-sur-Arnon
La boucle de Montcifray à Chabris
Les Prés du Canal à Mézières-en-Brenne
Les Sources de la Théols sur les communes d'Ambrault et Bommiers
Les prairies de Valençay à Saint-Maur

Durant l'année 2022, le Département a consacré 230 000 € à la gestion des espaces naturels sensibles et à l'aide aux investissements des collectivités afin de mettre en œuvre des actions favorisant la biodiversité.

CONTACT



HÔTEL DU DÉPARTEMENT

**Direction de l'Aménagement du
Territoire de l'Environnement et
de la Ruralité**

Place de la Victoire et des Alliés
36020 Châteauroux

02 54 08 36 08

Itinéraire

Courriel

Site internet



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36